

se publique.

causo de départ, Vve L. Oz vendra, samedi 27 ant, dès 2 heures, au des Ormeaux, à La de-Trême : une certaine é de mobilier, vals- batterie de cuisine, potager à 4 trous, avec te en cuivre, à l'état de outillage de jardin et de bois, brochette, pou- ce, et une grande quantité s trop longs à détailler. ment au comptant.

n demande

oyard ou plateau 0 mm., par n'importe quelle sés. s offres avec prix, franco rg, à la Fabrique de es du Gottéron, FRI- RG. 188

MARIAGE

oiselle sérieuse et instruite, désire faire connaissance nsieur distingué, dans la no. s sous R. E. J. 8231, restant, BULLE.

CIERIE A VENDRE

uyère, à 5 minutes d'une ne soirée avec logement, e, curie, ou intarissable. es, à Publicitas, Bulle, 228 B. 176

MANCHE 28 JANVIER

SSÉE-CONCERT

aux OLBOMBETTES. ation cordiale.

nte de bois.

commune de BULLE n vente, par voie de sou- on, environ 200 m³ de préparé, divisés en 2 situés « Derrière les Cha- ar voir les bois, le fores- communal sera à dispo- des amateurs, samedi rier, à 9 heures, au Rio- oud, et les soumissions t déposées, jusqu'au lun- évrier, à 5 h. du soir, au u communal. Ville de Bulle.

paration de bois

Commune de BULLE a soumission la préparation 00 m³ de bois, divisés lots, situés à la „Jo- z“. enseigner auprès du fores- communal. soumissions seront reçues ureau communal, Jeu- u lundi 29 crt., à 5 h. dir. Ville de Bulle.

A vendre

bonne pouliche 1/2 ans, s'attendant bien, chez OVERNEY, à BROG.

ppartement à louer

de la gare, au Paquier, 5 ores, chambre de bains, les- e, eau et luminaire, jardin. dresser à Pasquier, fores- hef, au Paquier.

Para-cuir

semelle et talons Para-Cuir la durée de vos chaussures, time le froid aux pieds et no pas. Economie 50 %. s confondre. Cet article n'est cuir, ni du caoutchouc, sa est des plus faciles. Fabrique magasin de vente : Narbel, uderon 20, Lausanne.

REQUEY Etienne Chauss- s, Rue de Gruyères, B.

Victor NÆF, Rue de monade 72, Bulle.

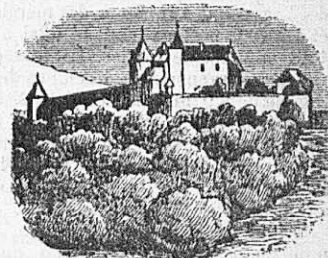
MANCHE 28 JANVIER

CASSÉE

ubergo de la Gigogne, UMEFENS Bonne Musique itation cordiale Le tenancier.



LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 8^h 12^h 15^h (d. j. i. 15^h) 20^h. BULLE, dép. 6.— 10^h 13^h (13^h) 17^h

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Lettre de Paris

à la Gazette de Lausanne.

L'occupation de la Ruhr et l'opinion.

Nos lecteurs verront certainement avec intérêt les judicieuses lignes suivantes que nous nous plaisons à publier.

Paris, 26 janvier.

La presse allemande continue à s'indigner, comme il convient, de ce qu'elle appelle une violation du traité de Versailles et certains neutres, ce qui paraît moins naturel, prennent pour parole d'Évangile toutes les violences de langage de Berlin.

L'occupation de la Ruhr est représentée comme une opération essentiellement militaire dont le but évident est l'annexion du bassin minier rhénan, annexion voulue et préméditée depuis longtemps par le gouvernement impérialiste français.

Car, dans les événements actuels, les Allemands et leurs amis ne veulent voir qu'une manifestation de l'impérialisme français. A force de crier, ils finiraient par s'en persuader, si l'on ne prenait soin de rétablir la vérité, de temps en temps.

Avant de porter un jugement sur l'occupation de la Ruhr, il est indispensable de se rappeler qu'il y a eu une guerre déclenchée par l'Allemagne; qu'au cours de cette guerre qu'elle a perdue, elle a fait montre d'une férocité dont dix départements français portent encore les traces; qu'elle a signé ensuite un traité dont elle s'est efforcée uniquement de tourner les clauses et qu'elle vient au surplus de fournir des preuves nouvelles de sa mauvaise foi.

Les ministres allemands, M. Cuno en tête, ne viennent-ils pas de déclarer, au moment même où ils venaient d'adresser à la commission des réparations une demande de réduction des livraisons de houille et de coke, que le Reich avait une provision de charbon susceptible de parer à tous les besoins pendant six mois au moins? Comment un stock pareil aurait-il pu être constitué, s'il était vrai que l'exploitation des mines était déficitaire?

Mais ceci ne convaincra pas ceux qui s'obstinent à voir dans l'Allemagne la victime de la guerre. Il serait désirable que ces bons apôtres veillent, même aujourd'hui, plus de quatre années après la signature de l'armistice, entreprendre un petit voyage dans les régions dévastées et le poursuivre dans les territoires actuellement occupés par les troupes françaises. Ils pourraient établir une utile comparaison. Ils comprendraient peut-être alors, si leur entendement est sain, les raisons pour lesquelles le gouvernement français a poursuivi et poursuit encore, avec l'appui de la nation entière, le règlement des réparations.

Ce n'est point pour le vain plaisir de brimer le vaincu et par amour du panache que la France exige avec apreté le respect de son droit.

Non seulement elle n'a pas touché la dixième partie des avances qu'elle a dû effectuer au compte des réparations, mais elle se trouve dans la nécessité de continuer l'effort entrepris pour le relèvement de ses terres ravagées et devant des coffrets vides! Est-il moral que les responsables du plus abominable des crimes, l'immense tuerie de 1914 à 1918, se dérobent à leurs responsabilités avec l'appui complaisant de certains alliés plus favorisés et des pays épargnés?

Que l'étranger ne comprenne par ces choses, voilà ce qui émeut très profondément l'opinion française. Elle a conscience de n'avoir jamais incité les gouvernements

qui se sont succédé depuis 1918 à pratiquer une politique d'aventure et d'annexion. Elle a patienté pendant trois ans. Elle a espéré dans l'efficacité des conférences. Elle a consenti à des réductions répétées de sa créance. Elle a accepté de faire tous les frais de toutes les concessions.

Or aujourd'hui, persuadée de la mauvaise volonté, à peine déguisée, des Allemands, elle ne veut plus se prêter au petit jeu de Berlin. Elle veut être payée. Elle a pensé que le moyen le meilleur d'aboutir à un règlement des réparations était de saisir un gage suffisamment précieux pour seconder l'inertie de l'Allemagne. Elle a mis la main sur la Ruhr.

La manière dont le gouvernement du Reich a réagi prouve que le point sensible a été touché et bien touché.

Malheureusement l'opération conçue depuis longtemps pour le cas où les Allemands persévéraient dans leur politique d'inexécution n'avait pas prévu d'une façon suffisamment précise les différentes phases de la résistance.

Maintenant que le gage est saisi, il va falloir en organiser l'exploitation. C'est le but du voyage du général Weygand dans la Ruhr.

La lutte économique engagée par les Allemands sera poursuivie jusqu'au bout comme l'autre. La France ne peut plus reculer: il s'agit de son existence. Comme aux heures graves de son histoire, elle se fait silencieuse. Elle a le droit et la justice de son côté. Cela lui suffit. Ed. G.

L'Initiative douanière, nouvelle occasion de chômage.

L'acceptation de l'initiative douanière aurait, pour certains genres de trafic, spécialement pour le trafic de perfectionnement, des conséquences auxquelles ses promoteurs n'ont évidemment pas songé.

L'initiative exige que tous les droits d'importation et d'exportation soient fixés par la voie de la législation fédérale, retirant ainsi toute compétence en cette matière au Conseil fédéral.

Or, la loi actuelle sur les douanes autorise le Conseil fédéral à réduire ou à supprimer les droits pour les marchandises qui entrent temporairement en Suisse pour y être perfectionnées. Cette disposition ne pourrait être maintenue si le texte péremptoire proposé par l'initiative était adopté. Qu'en résulterait-il?

On entend, par trafic de perfectionnement, l'importation de marchandises étrangères, par exemple, de filés, de tissus, etc., qui sont introduits temporairement en Suisse pour y être blanchis, teints, imprimés, apprêtés, etc., et qui retournent ensuite dans leur pays d'origine ou dans un autre pays. La modification de la Constitution proposée par l'initiative ôtant au Conseil fédéral toute compétence en matière d'application du tarif, ce trafic de perfectionnement serait assujéti aux règles générales du tarif douanier, ce qui équivaldrait à sa suppression. Si l'on considère que ce trafic occupe un grand nombre d'ouvriers dans certaines régions de la Suisse, on peut juger des conséquences qu'entraînerait, à ce seul point de vue déjà, l'adoption de l'initiative.

Notre pays et son armée.

Pour répondre à l'invitation qui lui avait été adressée par la Commission pour le développement de l'éducation civique, M.

Scheurer, président de la Confédération, s'est rendu à Zurich, jeudi dernier, pour y traiter d'un sujet qui lui tient à cœur: le pays et son armée. Salué à son entrée par les applaudissements d'un très nombreux public, l'exposé intéressant de l'orateur sur une de nos institutions les plus populaires a été écouté avec une sérieuse attention.

L'orateur, après avoir rappelé des souvenirs personnels et des épisodes militaires pris dans le temps où il était lui-même sous les armes, a montré combien il faut insister sur la nécessité, la valeur éducative pour la formation des citoyens et l'importance d'une armée dont l'organisation est assez parfaite pour pouvoir assurer la sécurité aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre.

Notre armée a joué un bien plus grand rôle chez nous qu'on ne le croit d'habitude; si, au dehors, on considère la situation politique internationale et l'incertitude d'après-guerre qui pèse actuellement sur tout le monde, la situation géographique de notre pays avec ses frontières sinieuses, tout est là pour nous engager à fortifier une institution qui reste le rempart de nos traditions nationales.

Au moment où certains esprits prônent le service civil, il est nécessaire d'affirmer que notre système de défense nationale est en relations si étroite avec la vie de la nation, que toute altération des principes posés qui veut que le service obligatoire le soit pour tous, ne ferait que de préparer la désorganisation de notre armée.

La Société des Nations ne nous garantit pas encore la paix, c'est à nous à la maintenir dans l'intérieur de nos frontières comme à l'extérieur et de nous rappeler que si l'étranger accorde de l'attention et du respect à notre armée de milices, c'est parce qu'elle en est parfaitement digne.

Réduction des taxes C. F. F.

La commission permanente des C. F. F. a achevé la discussion du rapport de la Direction générale concernant la réduction des taxes.

Elle a adopté définitivement, à l'intention du Conseil d'administration, les mesures suivantes dont l'entrée en vigueur aurait lieu le 1^{er} mai:

a) Réduction du 20 au 10 % de la majoration sur le tarif grande vitesse adopté pour l'établissement du tarif bagages et express.

b) réduction de la taxe minimum pour les bagages ou colis express de 80 cent. à 60, ainsi que sur les marchandises, de 60 cent. à 50.

Malgré l'incorporation des chemins de fer rattachés dans le réseau sur lequel les abonnements généraux sont valables, le prix de ces abonnements ne subira pas de majoration au premier mai 1923.

En outre, le Conseil d'administration est saisi d'une proposition tendant à ajourner sa décision définitive sur la nature et l'importance de nouvelles réductions de tarifs jusqu'au moment où la direction générale aura présenté des rapports sur ce point. Le Conseil d'administration est toutefois prié de bien vouloir donner son assentiment aux mesures suivantes:

a) rétablissement d'une réduction de taxes pour les voyages aller et retour sur les billets simples (avec modification de la durée de validité), sur les billets d'écoles et de sociétés et sur les billets circulaires à parcours fixe;

b) rétablissement de la proportion qui existait avant la guerre entre les taxes de

simple course correspondant aux différentes classes;

c) réduction des taxes prévues par le tarif marchandises général et les tarifs exceptionnels, ainsi que par les tarifs bagages et express et par le tarif pour le transport des animaux vivants.

De plus, la commission permanente a approuvé le rapport et les propositions de la Direction générale touchant la suppression ou la réduction d'une majoration de distance pour les parcours effectués sur l'ancienne ligne du Gothard.

La proposition présentée au sujet de la reconstruction financière de la Société du chemin de fer des Alpes bernoises Berne-Lötschberg Simplon, a également rencontré l'agrément de la commission.

NOUVELLES SUISSES

Les zones et le Tribunal fédéral. — Le Tribunal fédéral a décidé de ne pas donner suite à la suggestion qui lui avait été faite de se prononcer officiellement sur l'aspect juridique de la question des zones franches.

Les socialistes au secours de l'Allemagne. — Le comité directeur de l'Union syndicale suisse a donné à MM. Grimm et Graber, conseillers nationaux, qui doivent le représenter à la conférence prochaine de la deuxième Internationale, de l'Internationale de Vienne et de la Fédération internationale des syndicats, des instructions où il est dit notamment:

« Le comité fédéral suit avec une inquiétude croissante le développement menaçant des événements dans le bassin de la Ruhr. Il est unanime à considérer qu'il y a là une violation du traité de paix et qu'à ce point de vue les conditions requises pour l'application des résolutions de Londres, de Rome et de la Haye se trouvent remplies.

Sur la question d'une grève de protestation de 24 heures qui serait proclamée par la classe ouvrière dans tous les pays industriels importants, l'Union syndicale suisse déclare que la classe ouvrière suisse ne serait pas la dernière à prêter son concours lors de cette protestation; que cependant ce qui est nécessaire à l'heure actuelle, c'est une résistance très énergique des travailleurs dans les pays directement intéressés: la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Italie, soit par une résistance passive opposée aux mesures gouvernementales, soit par des mouvements de grève dans les transports, les mines et les branches de l'industrie servant à des fins de guerre.

Les C. F. F. en décembre. — Le dernier mois de l'année 1922 a apporté aux Chemins de fer fédéraux un fort appréciable bénéfice d'exploitation. On enregistre en effet pour cette période une recette de trafic de 30 millions de francs et une dépense de 24,6 millions, soit 5,4 millions de boni. Les dépenses consacrées au trafic peuvent être une fois de plus réduites de 200,000 fr. par rapport au mois précédent. A l'exception de janvier et de février qui accusent des déficits considérables, tous les autres mois de l'année 1922 révèlent des bénéfices (près de 20 millions dans les seuls mois de juillet, août et septembre). Le mois le plus favorable fut le mois d'août qui apporta 7,3 millions de bénéfice.

Le transport des voyageurs qui enregistre 6,3 millions de personnes reste légèrement au-dessous du chiffre du mois précédent. Il en est de même pour le transport

des bagages, des animaux, des marchandises et des colis postaux, dont le total s'élève à 1,18 millions de tonnes. Le transport des voyageurs rapporte en décembre dernier la somme de 8,9 millions de francs, le trafic des bagages 17,9 ce qui porte à 27 millions de francs la recette totale des transports et correspond à un produit de 9124 fr. par kilomètre. Les recettes diverses se montent à 3,2 millions pour le mois écoulé.

Les résultats de l'année entière, de 13,5 millions plus favorables qu'on ne l'avait prévu, accusent une recette totale de 343,4 millions et une dépense de 308,8 millions, soit un boni de 34 millions.

Le charbon de la Ruhr. — La récente occupation de la Ruhr avait fait naître des craintes au sujet de l'interruption possible du transport de charbons destinés à la Suisse et d'une élévation subite des prix. Or, jusqu'ici, l'importation de charbon n'a subi aucune interruption, pas plus que celui qui provient de la Sarre ou de la Belgique. Quant à la modification des prix, elle ne s'est pas produite, à l'exception des briquettes « Union » qui ont subi une augmentation à la suite des hautes taxes appliquées sur les chemins de fer allemands. On pense que le charbon n'augmentera pas de prix, mais qu'au contraire, la baisse des francs français et belge favorisera une réduction.

Il y a lieu de noter que, le 15 janvier, la réduction des taxes sur l'importation est entrée en vigueur et qu'il est prévu une autre réduction de taxes pour le transport des marchandises, mesures qui vont provoquer une diminution du prix du charbon.

Mise en garde. — L'office fédéral du Travail publie l'avis suivant :

Des annonces émanant d'un certain « Bureau de Placement International », avec siège à Liège, Amsterdam et Metz, paraissent depuis quelque temps dans divers journaux quotidiens. Renseignements pris, il s'agit ici d'une entreprise de caractère douteux, qui a fait de nombreuses dupes parmi les personnes en quête d'un emploi.

Le directeur du bureau en question serait arrêté sous l'inculpation d'escroquerie. Les personnes à la recherche d'un travail sont mises en garde de la façon la plus pressante contre ce bureau de placement qui est dépourvu de tout caractère sérieux et moins encore officiel.

Convention douanière avec le Liechtenstein. — Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a décidé de faire savoir au Liechtenstein qu'il est prêt à entrer en pourparlers au sujet de la Convention douanière unissant le Liechtenstein à la Suisse.

La convention qui vient d'être formulée prévoit que non seulement les dispositions douanières, mais aussi toutes les questions en relation avec les dispositions fédérales, comme la police douanière, soient appliquées. On sait que, depuis un certain temps, le Liechtenstein est sous le bénéfice d'une convention postale avec la Suisse, le Liechtenstein assure qu'il n'a fait que de bonnes expériences jusqu'à maintenant.

Fortunes étrangères. — En 1918, le Conseil fédéral avait publié une ordonnance

selon laquelle la fortune d'Etats étrangers n'était pas soumise à la poursuite, aux termes du droit des gens et sous réserve de réciprocité. Nous apprenons que le département politique vient de soumettre à cet égard un projet de réglementation légale qui abroge en même temps l'ordonnance précitée.

Trafic de marchandises par la Suisse. — Un nouveau tarif entre en vigueur au début de février pour le trafic des marchandises entre l'Allemagne et l'Italie; les tarifs pour les marchandises passant par la Suisse ou par l'Autriche sont réunis dans un seul et même texte.

Pour les enfants de Russie. — 28 wagons de vivres et de vêtements, expédiés en Russie par le Comité suisse de secours aux enfants, le 14 décembre, sont bien arrivés, le 21 janvier, à Tzaritzyn.

Les subventions. — Les sommes consacrées l'année dernière par la Confédération à des buts sociaux, hygiéniques, agricoles ou autres, ont dépassé encore le montant de l'année précédente. En 1901, ces subventions atteignaient 12,6 millions de francs; elles ne subirent pas d'augmentation notable dans les années qui suivirent. En 1918, pourtant, la somme était déjà doublée et en 1921 on arrivait à près de 50 millions. Le budget de 1923 prévoit une dépense de 52,6 millions pour ce poste. Tels sont les chiffres pour les subventions régulières auxquelles il faut joindre les subventions octroyées en dehors des cadres de la loi et de la Constitution.

Les subventions pour construction de routes et corrections ont passé durant ces 20 dernières années de 3,5 millions à 7 millions, pour l'économie forestière de 0,4 à 2,3 millions, pour l'agriculture proprement dite de 2,8 à 19,2 millions, pour l'insurrection de 1,6 à 8,7 millions, pour l'hygiène de 1 à 1,8 million, pour les assurances, ravitaillement en vivres, etc., de quelques centaines de mille francs à plus de 60 millions. Ajoutons encore que les dépenses occasionnées à la Confédération par le chômage ont atteint dans la seule année 1921 la somme de 35 millions. Comme on peut s'en rendre compte en examinant la statistique officielle, sur les 92,3 millions versés en 1921 en subventions fédérales, 42 millions sont des subventions prévues par la loi et par la Constitution, tandis que le reste est le montant des subventions extraordinaires (chômage, assurance maladie, et fourniture de vivres).

Il est bien évident que le ménage de l'Etat ne saurait supporter une nouvelle augmentation de ces charges et que la Confédération se verra tôt ou tard contrainte de ramener ces dépenses aux subventions prévues par la loi ou la Constitution.

La convention des zones. — Le groupe de Berne de l'Union Républicaine suisse, après deux séances de discussions nourries, s'est prononcé à l'unanimité moins une voix en faveur de la convention des zones. Considérant que le referendum lancé par les milieux hostiles à la Société des Nations est le début d'une campagne tendant à faire sortir la Suisse de celle-ci, les répu-

blicains estiment que le rejet de la dite convention serait de nature à troubler profondément nos relations internationales, pour le plus grand préjudice de notre pays.

Le dimanche politique.

A Genève.

Les électeurs genevois étaient appelés à se prononcer dimanche sur quatre projets de loi.

L'un prévoyant une nouvelle taxation sur les chiens, a été accepté par 8257 voix contre 6215.

La loi cantonale du 22 novembre 1922, allouant une pension de retraite aux membres du Conseil d'Etat étant restés au moins neuf ans en fonctions, a été rejeté par 13,904 voix contre 2024. Il en a été de même de la loi décrétant, au profit de l'Etat, 25 c. additionnels par franc et fraction de franc sur l'impôt sur la fortune, qui a été repoussé par 7513 non contre 7007 oui.

La dernière question soumise au peuple a été rejetée par 7254 voix contre 6403. Il s'agissait, au cas où la nouvelle taxe des chiens n'aurait pas été acceptée, de majorer l'ancienne de 50 c. additionnels. La nouvelle loi ayant été acceptée, cette quatrième question devenait sans objet.

A Lucerne.

Le peuple lucernois avait à se prononcer dimanche sur l'acceptation ou le rejet de la nouvelle loi d'impôt. Dans les deux camps, la propagande avait été très vive. Le projet a été rejeté par 13,673 voix contre 13,651, soit à une majorité de 22 voix seulement. La ville de Lucerne a rejeté le projet à une majorité par 194 voix. Nombre des « non » : 2741. La participation au scrutin a atteint à peine le 50 pour cent.

Genève. — Titre de noblesse.

Une famille à citer comme ayant fait preuve d'attachement tenace au sol qui l'a vu naître est la famille Duchêne, de Sionnet, hameau de la commune de Jussy (Rive gauche, Genève), à 8 km. de Genève, devenue genevoise en 1754 par le traité avec le roi de Sardaigne. Elle est fixée à Sionnet depuis 1357. Son doyen actuel est M. Etienne Duchêne. Il y a donc cinq siècles et soixante-cinq ans que la famille Duchêne travaille la terre dans le mêmes lieux.

Vaud. — Le feu à la Blécherette.

Le feu s'est déclaré, dans la nuit de dimanche à lundi, à la Blécherette, sur Lausanne, aux hangars contenant les avions de la Société Aéro. Le tiers du hangar est détruit, deux avions sont sérieusement endommagés. On ignore les causes du sinistre. A 2 h. 30, tout danger était conjuré.

Valais. — La politique à coups de matraque.

Après une instruction prolongée et de longs débats, ont été jugés, par la Cour d'appel, les cinq citoyens appliqués dans la batterie électorale qui, à Sinsine sur Conthey, au sortir d'une réunion politique, coûta la vie à Tobie Sautier; ce dernier, réfugié dans une grange après une chasse à l'homme, avait été aggravié et assommé par une dizaine d'adversaires. En première instance, cinq accusés avaient été condamnés à des peines variant de 2 à 4 ans de réclusion.

La cour d'appel a confirmé en substance

le jugement de première instance. Elle a condamné quatre des accusés à des peines variant de 3 ou 4 ans de réclusion.

Neuchâtel. — Incendie d'un collège. — Samedi matin, un incendie a éclaté au collège de La Chaux-de-Fonds.

Les combles et notamment la salle de bijouterie sont détruits. Les dégâts sont évalués à 800,000 francs.

Berne. — Un incendie. — Dimanche, peu après six heures du soir, un incendie a éclaté dans la grande grange et maison d'habitation, à la Spitalackerstrasse, à Berne, appartenant à la boucherie Pulver et habitée par M. Aeschbacher.

En peu de temps, le bâtiment a été la proie des flammes. 116 moutons qui se trouvaient dans l'immeuble ont pu être sauvés, ainsi qu'une grande partie du mobilier. On ne connaît pas les causes de l'incendie.

Zoug. — Un crime. — Le peintre Hotz, a tiré sur sa femme deux coups de revolver et s'est ensuite suicidé. La femme est morte le jour suivant à l'hôpital. Des soucis financiers et l'alcoolisme ont conduit le malheureux à commettre ce crime.

L'occupation de la Ruhr.

Le gouvernement allemand accentue la résistance dans la Ruhr. Samedi après midi il a lancé un ordre de grève générale aux cheminots et aux postiers de la rive droite du Rhin. Une délégation des P. T. T. a annoncé la cessation du travail pour lundi matin si les piquets qui gardent les centrales télégraphiques et téléphoniques ne sont pas retirés. Les autorités d'occupation prennent les mesures nécessaires et le personnel franco-belge mobilisé assurera le service des transports.

Havas annonce que des actes de sabotage dans les chemins de fer se multiplient. Il semble qu'ils tendent à se substituer à la grève ouverte et hostile. En effet, tandis que dans le nord du bassin industriel elle est à peu près complète, dans le sud elle n'est que partielle; mais les cheminots allemands font preuve du plus mauvais vouloir. Ils sabotent les aiguilles, les dépôts de machines, les plaques tournantes et empêchent les locomotives de partir. L'entrée des dépôts de machines des gares de Coblenze et Gerolstein a été sabotée.

Canton de Fribourg.

Incendies. — La nuit de vendredi à samedi, la maison de M. Chappuis, marchand de bétail, à Estavayer-le-Gibloux, a été complètement détruite par un incendie.

Un incendie s'est déclaré samedi matin, vers 4 heures, à Breilles, commune de Barberêche, dans une ferme appartenant à M. Fritz Mæder.

Le bâtiment était taxé 16,000 francs. Tout a été détruit. Des poules et un porc sont restés dans les flammes. La cause de l'incendie est inconnue.

et à le « servir au ferme » sans trembler... Peut-être avez vous oublié cela, monsieur le marquis... Et si j'ai compté fort peu dans votre vie, vous avez été tout dans la mienne. — Mon brave, mon cher Grégoire, comment peut tu supposer?... — Oh! monsieur le marquis, ne m'interrompez pas... J'ai tant de choses à vous dire... je ne sais pas même si j'arriverai au bout... Et c'est pourquoi j'ai tort d'évoquer inutilement ces souvenirs lointains... Après la mort de madame la marquise, vous avez à peu près complètement délaissé Vaucreuse. Paris vous possède et vous garde toute l'année. Vous avez là, près de vous, monsieur Maurice, votre fils. Il est votre consolation, mieux: votre joie et votre orgueil. Il ressemble si peu aux autres; il est, par son caractère et par ses sentiments, si au dessus de tous!... Eh bien! c'est parce que vous me sembliez si heureux, monsieur le marquis, que jamais je n'ai osé vous révéler... Et puis, j'avais juré à madame la marquise de toujours me taire, de garder par devers moi le secret... terrible... que jusqu'à ces jours derniers je croyais être le seul désormais à posséder... Pourtant il m'étonnait, il me brûlait les lèvres... Prenez garde! monsieur le marquis. Le malheur est dans votre famille. Il est sur vous, sur monsieur Maurice. Il vous menace tous deux. Demain il vous frappera peut-être inexorablement.

(A suivre.)

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

Le Cœur saigne

par

17

Georges de BOISFORET

— Monsieur Maurice était, il y a un quart d'heure à peine auprès de monsieur le marquis... Pour des raisons graves, il a dû s'absenter ce soir... Jusqu'au dernier moment il est resté aux côtés de monsieur le marquis... son absence sera de peu de durée.

— Il a dit où il est allé?

— Oui. Rue de Balzac. Chez... chez...

— Achevé.

— Je ne me rappelle plus le nom.

— Chez monsieur James Burton?

— Oui. C'est cela même. Chez monsieur James Burton.

Dans son lit le marquis avait tressailli.

Très pâle déjà, son visage avait pâli encore.

— Ah! murmura-t-il à part lui, il s'est rendu auprès d'elle... malgré la scène que nous avons eue ensemble, malgré tout ce que je lui ai dit... Le malheureux! le malheureux!...

Et, après une pause:

— C'était inévitable... Il l'aime... Pour qu'il renoncât à l'épouser il faudrait... il faudrait que je lui apprenne...

Il frissonnait les prunelles élargies par une sorte d'épouvante soudaine.

— Qui... mais que se passerait-il... Reculerait-il même devant le scandale que... Ah! cet Adrien Magre est un personnage bien vil, bien infâme... Et combien ma mère a eu tort de garder pour elle un secret, qu'il eût mieux valu que je susse, si effroyable qu'il fût. Pauvre Maurice! La connaissance de la vérité le tuerait... comme elle fait de moi... car c'est fini, fini; jamais je ne me remettrais du coup dont j'ai été frappé.

« Pourquoi Grégoire qui savait n'a-t-il pas parlé plus tôt aussi!... Non, il a bien fait, comme ma mère a bien fait, de ne me rien dire. Si j'ai vécu jusqu'alors des jours tranquilles, si j'ai eu l'orgueil de mon nom et passé la tête haute dans le monde, c'est à leur silence que je le dois. Et sans cet Adrien Magre...

Maintenant le marquis se reportait par la pensée à la nuit précédente. Il se rappelait son arrivée au château de Lucy-sur-Yonne, son entrée dans la chambre du moribond vers laquelle Mélanie l'avait conduit. Sur la cheminée deux bougies étaient allumées à l'un des candélabres. Il flottait dans l'air une odeur fade, indéfinissable, l'odeur particulière aux lieux où sont les mourants.

A la vue de son maître, Grégoire, rassemblant ses dernières forces, s'était soulevé.

— Vous, monsieur le marquis... Ah! le ciel a permis que je ne meure pas avant que vous soyez là.

S'étant approché vivement et ayant pris dans les siennes l'une des mains de l'ago-

GRUYÈRE

Nécrologie. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Alph. Moret, que plusieurs Bullois connaissent certainement. M. Moret a eu rempli quelques années les fonctions de professeur à l'École secondaire de Bulle.

Nous présentons aux familles atteintes par ce deuil nos sincères condoléances.

Au Cercle Démocratique de Charmey. — Renvoyée à huitaine à cause du mauvais état des routes, la soirée-loto annuelle de nos amis du Cercle Démocratique de Charmey fut, dimanche soir, un succès complet. De toutes les parties de la belle vallée de Charmey et de la Berra, les très nombreux citoyens se rattachant au parti radical ont tenu à participer à cette séance si bien réussie, qui fut, en l'occurrence, une vraie démonstration des liens d'amitié qui unissent des gens animés des mêmes intentions pour défendre une noble cause.

Ne voulant pas déroger à une bonne coutume, une phalange de Bullois, avec quelques amis de Broc et de La Tour-de-Trême, n'avaient pas manqué une si belle occasion de se rencontrer avec leurs amis de là-haut.

Très bien organisée fut la première partie: le loto. Les jolis lots qui ornaient le pavillon des prix firent, cela va sans dire, la joie des heureux gagnants. Les participants qui n'obtinrent pas les faveurs du jeu eurent une large compensation par la partie récréative qui, elle, fut charmante.

Plusieurs discours fort applaudis alternèrent avec de nombreuses productions les plus variées et les plus délicieuses; sous la compétente direction de M. Robert Rime, pharmacien, acclamé major de table, et qui remplit son rôle avec brio, la plus franche gaîté et un bel entrain ne cessèrent de régner. C'est à l'aube, lorsque les diamants du firmament se firent plus rares, que les participants, enchantés, se séparèrent. Nous gardons de la belle soirée de dimanche le plus agréable souvenir. A nos amis de cette belle vallée de Charmey, nous adressons un chaleureux merci!

Concert du Corps de Musique. — Sans vouloir blesser personne, nous pouvons dire que le concert du Corps de Musique de Bulle, de dimanche dernier, fut le meilleur de la saison.

Nous nous sommes plu à constater la bonne interprétation des œuvres de valeur du programme. Presque tous les morceaux réclamaient des exécutants une grande possession de leurs instruments.

Il est regrettable qu'une partie de notre public bullois ne saisisse pas la belle musique; grâce à un certain remue-ménage pendant les productions, cette constatation exaspérante nous rendait malheureusement opportune l'assez profonde et spirituelle parole d'un critique présent: « Ces grands morceaux sont trop longs! »: expression du sentiment de la plupart des auditeurs.

Nous félicitons les musiciens, et particulièrement M. le Directeur Radraux, de n'avoir craint l'entreprise d'une interprétation de morceaux si difficiles de grands maîtres, cela avec la persuasion qu'ils restaient incompris par plus d'une oreille.

La pièce en trois actes, l'Avocat, d' Eugène Brieux, nous charma. En exhibant cette belle œuvre, nos amateurs révélèrent un talent véritable. Quelques questions de détail seraient à relever, il est vrai, dans l'incarnation des rôles féminins d'abord, et surtout des seconds rôles; malgré cela, nous ne craignons point de placer l'interprétation de l'Avocat, comme la meilleure de nos sociétés durant cet hiver.

Les deux pères, l'Avocat et le Président Martigny, furent remarquables. Mme Martigny et Mme du Coudrais se sont surpassées dans leurs rôles ingrats.

Les autres acteurs furent très bons. Tous méritent de chaleureuses félicitations.

Et maintenant un sincère merci au Corps de Musique et à ses collaborateurs pour la belle soirée qu'il a fait passer au public bullois.

On nous écrit à ce sujet:

« J'ai assisté avec plaisir, dimanche soir, au concert de notre Corps de Musique, mais j'ai été frappé par la mentalité qui animait une partie de l'auditoire.

» Durant le programme musical, une jasserie continue et des éclats de voix, qui couvraient parfois les sons des cuivres, incommoda grandement les exécutants et l'auditoire qui était venu dans la grande salle de l'Hôtel de Ville pour écouter un concert

musical et non pas un babillage énervant. Ceux ou celles que la musique n'intéresse pas feraient bien de s'abstenir d'assister au concert, ou tout du moins d'observer les règles les plus élémentaires de la politesse, en s'imposant un moment de répit au moins pendant les productions. Les intervalles entre celles-ci, voir même les entr'actes, sont assez longs pour permettre à ceux qui viennent à une soirée, quasi exclusivement pour tailler une veste à tel ou tel, ou pour critiquer la coiffure de telle ou telle autre, d'échanger leurs impressions sans gêner complètement l'exquisité d'un programme par un murmure importun.

» Ce sont sans doute les mêmes personnes qui, durant les trois actes de la partie littéraire, trouvaient certainement très intelligent de rire aux éclats pour des choses insignifiantes, pendant que les acteurs vivaient les scènes poignantes que leur imposait leur rôle. Il me semble pourtant que la tâche des acteurs est assez ardue et ingrate pour qu'on leur doive au moins un peu de respect.

» Je suis à me demander si ces personnes qui claquent les portes, qui se font remarquer par une contenance si peu correcte, seraient disposées à sacrifier, durant de longues semaines, toutes leurs soirées pour donner quelques heures de distraction au public? Ayant remarqué que, l'année dernière, durant les représentations de l'Absent, une partie de l'auditoire observait la même attitude que dimanche soir, je suis presque obligé de croire que ces spectateurs ne font pas de distinction entre une belle pièce d'une haute valeur artistique et morale, entre un drame, et la plus insignifiante des comédies-bouffes. Il serait à souhaiter que ce monde-là se fasse une plus juste idée de ce qui se passe sur la scène et vive un peu la pièce avec les acteurs, ou même, il vaudrait mieux qu'il n'assiste pas du tout à un spectacle qu'il ne comprend pas.

Musée Gruyérien. — Le Conseil Communal de Bulle a désigné le conservateur bibliothécaire du Musée Gruyérien, Fondation Victor Tissot, en la personne de M. Henri Naef Révilliod, docteur ès lettres de l'Université de Genève et auteur de plusieurs ouvrages historiques et littéraires très appréciés.

Les inscriptions étaient très nombreuses et quelques-unes fort intéressantes et sympathiques. Mais il s'agissait de trouver l'homme de savoir et surtout d'expérience, capable d'organiser rationnellement et intelligemment le Musée naissant. Aucune candidature ne remplissait aussi bien les conditions exigées que celle de M. le Dr H. Naef. Celui-ci réunit de la façon la plus heureuse et la plus conforme aux volontés testamentaires de V. Tissot, les qualités de l'historien de race formé aux rigoureuses méthodes scientifiques, à celles de l'homme de lettres déjà renommé et du critique d'art versé. Le choix du Conseil Communal aura l'approbation de tous les gens compétents et impartiaux et le Musée sera en bonnes mains.

Banque Populaire de la Gruyère. — Cet Etablissement a réalisé en 1922 un bénéfice de fr. 106.433,23 permettant de répartir à ses actionnaires un dividende de 7 1/4 % et d'augmenter ses réserves de fr. 20 000. Celles-ci se montent à fr. 440.000, soit le 44 % du capital actions. Le chiffre d'affaires est de fr. 102.247.652,62; il est moins élevé que celui de 1921, ce qui est la conséquence de la stagnation du commerce et de l'industrie de la contrée. Par contre, le montant des dépôts est en augmentation de fr. 219.682,75; il s'élève à fr. 8.798 889,90. Le portefeuille Titres ne comprend que des valeurs exclusivement suisses. Le rapport donne également des détails sur la nature du placement des capitaux dont la grosse part est prêtée sur hypothèques.

Le chiffre du bilan de fr. 10.469 378,97 est en augmentation sur celui de 1921.

Le rapport ajoute que la Banque a inauguré le 1^{er} janvier 1923 un service de location de caisiers dans la chambre forte nouvellement aménagée dans son bâtiment.

Au concours de skis du Grindelwald. — C'est par un temps splendide et une neige des plus favorables pour le ski que le concours national s'est déroulé dans les journées de samedi et dimanche à Grindelwald.

L'affluence des participants a été très grande, et la lutte a été d'autant plus acharnée que la participation internationale était très forte. A côté de nos meilleurs skieurs, des Français, Autrichiens, Italiens, Tché-

coslovaques, Allemands et Polonais représentaient ce qu'il y a de mieux à l'étranger dans le monde des skieurs. Les résultats sont d'autant plus élogieux pour nos compatriotes qu'ils avaient à faire à forte partie.

Le comité d'organisation du Ski Club de Grindelwald, s'en est tiré à la perfection et grâce aux dispositions prises tout le programme s'est déroulé avec ordre.

Quatre membres du Club Alpina de Bulle, MM. Julien et Paul Schueler, Ernest Esseiva et Louis Genoud, ont pris part à ce concours. Ils ont concouru dans les patrouilles du Régiment 7. Ils sont sortis 6^{me} sur 13 patrouilles de troupes de plaine et 17^{me} sur 39 patrouilles en classement général.

Nous leur adressons de sincères félicitations.

Soirée des Sous-Officiers. — Nous avons accepté avec un grand plaisir l'invitation que cette société avait bien voulu nous adresser et nous l'en remercions. Nous serons très brefs et nous nous bornons à dire le bon souvenir que nous en avons remporté. Rarement une soirée récréative fut si bien organisée et nos sous-offs n'ont ménagé ni leur temps ni leurs peines pour sa préparation. Dans une salle brillamment décorée, au rythme de l'excellent orchestre F. G. M., participants et participant(e)s s'en sont donnés à cœur joie. Entre temps, productions individuelles, tournois des gladiateurs, bouffonnerie militaire, tout était prévu et nous sommes heureux de féliciter ici tous ceux qui ont coopéré à nous faire passer une si agréable soirée. A minuit en lieu la réception des délégués où d'aimables paroles furent échangées. Sous-officiers, vous avez fait les choses en sous-offs. Nous vous en félicitons sincèrement.

Conseils aux chasseurs. — M. Gremion, naturaliste et empaillleur à Broc, donne les explications les plus utiles du dépouillage des peaux de renards, martres, foinées, etc. Avant tout, il tient à souligner l'erreur de beaucoup de chasseurs qui dépouillent leurs victimes sans en fendre les membres et en les bourrant de foin. Ces peaux sont presque toujours mises de côté dans le commerce; de là une grande perte pour le chasseur.

Voici comment on doit opérer: Fendre les quatre pattes, depuis les griffes jusqu'au corps en renversant celles-ci. Sortir le nerf de la queue au moyen de tenailles. Fendre ensuite la peau de la queue. Il reste beaucoup de chair autour du cartilage des oreilles; il faut enlever de cette chair tout ce qui est possible et saler la peau.

Mettre la peau, poils en dedans, sur une planche longue de 1 m. 20, large de 20-25 cm. avec les deux angles enlevés au côté réservé à la tête. Mettre du papier de journal dans la peau des pattes et de la queue. Renverser la peau pour la remettre sur le moule, le poil en dehors. L'y laisser quelques jours, 4 ou 5, pour qu'elle prenne la forme. Il n'est pas nécessaire de laver le sang, mais si l'on veut faire ce travail, c'est préférable lorsque la peau de l'animal n'a pas été fraîchement enlevée du corps.

Broc. — On nous écrit: *Cinéma du Progrès.*

Notre localité, par la force des choses, n'a pu que suivre la voie du progrès. Nous Brocois qui étions forcés, si nous voulions nous payer la luxe d'assister à un spectacle cinématographique, de nous rendre à Bulle et d'être contraints, le plus souvent, de gagner notre logis à pied, nous avons enfin maintenant ce que beaucoup désiraient: Un ciné.

C'est un de nos compatriotes, M. Seydoux, qui a eu l'idée, voyant le développement que prenait notre localité, d'ouvrir dans la grande salle de l'Hôtel de la Gruie un cinématographe. L'idée est-elle heureuse? Je le crois, car il est à présumer que cette entreprise vivra si la population veut bien manifester sa reconnaissance à l'initiateur, par la fréquentation de son établissement.

Est-ce à dire que la tâche de M. Seydoux sera facile? Loin de là, au contraire, car, il ne faut pas oublier que le cinéma a aussi ses détracteurs. Beaucoup prétendent qu'il est un art nuisible pour la jeunesse comme pour les adultes. Voilà certes une appréciation osée, discutable, car, il ne faut pas oublier que, comme au théâtre, vous avez pour l'écran de bonnes et de mauvaises pièces. Reste donc pour la renommée de l'établissement la question de goût qui doit s'adapter à celle du public de la localité. Je puis dire précisément que le jeune directeur du *Cinéma du Progrès* a eu l'intelligence de composer, principalement pour dimanche dernier, un spectacle de famille et recommandable sous tous les rapports.

Ame de Père, film américain, joué par des maitres de l'écran et surtout... de l'hippisme, était vraiment émouvant. *Les Naufragés du Sorli* est un drame bien français. L'interprétation m'a beaucoup plu. Les vues où l'action principale se déroulait étaient ravissantes et pittoresques. Pour terminer, j'ai vu, non sans un vif plaisir, un film de *Charlot opère lui-même*, qui a ce don incontestable de faire oublier pour quelques instants les heures tristes de ce monde. Charlot l'ineffable, qui gagne les plus gros cachets de tous les artistes de cinéma, réussit dans un acte, très court il est vrai, à étaler toute sa joie, sa gaffe, sa piterie de bon aloi et sa fantaisie. C'est un artiste que l'on aime toujours revoir, parce qu'il vous fait rire, et je dirai même de bon cœur. A quand *Charlot soldat*?

Voilà donc un bref aperçu du spectacle qui a été donné dimanche dernier. J'espère que le directeur du *Cinéma du Progrès* continuera à nous présenter des programmes de ce genre. En ce faisant, il rencontrera incontestablement un appui toujours plus grand de la part de notre population.

E. R.

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire du N° 4 de l'« Illustré »

Illustrations: † Alexis Forel; l'aviateur Thoret, rocordman du vol à voile; le Dr Coué, le célèbre guerisseur de Naney; L. Bourgeois, président du Sénat français; † Alex. Ribot; l'amiral Baety à Gstaad; le R. P. Allo, recteur de l'Université de Fribourg; le duc d'York et sa fiancée; les fêtes de Monaco en l'honneur du prince; l'occupation de la Ruhr; carte de cette région, vue à vol d'oiseau; les sports d'hiver en Suisse; la chasse sur les bords du Nil blanc; choses et autres, etc.

Partie littéraire: Début du roman de Mme Noëlle Rogor, *Le Nouveau Déluge*, captivante histoire se déroulant dans le vallon de Susaño, l'un des derniers vestiges de l'Europe engloutie par la mer; *L'Enfant qui voulait partir*, de Paul-Louis Hervier; *La Paranthèse*, de Henry de Forgo; *Le Portrait ancien*, de Miguel Zamacois; *Payé en nature*, conte gai de Florian-Parmentier; trois reproductions de toute beauté de tableaux du regretté peintre tessinois Barzaghi-Cattaneo, etc.

Note encyclopédique.

L'air est si pur dans les régions du Pôle Nord que les microbes ne peuvent y vivre et que les maux de gorge ou de poumon y sont totalement inconnus.

A nos abonnés.

Après la foire du 8 février, nous mettrons en circulation les cartes de remboursement pour l'abonnement de LA GRUYÈRE pour 1923. Les abonnés qui désirent payer à notre bureau (rue de la Stonge) sont priés de le faire jusqu'à cette date.

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE
CIRAVECNA & C. GENEVE

PERSONNE très sérieuse, connaissant le commerce à fond

cherche gérance

ou la reprise d'un petit commerce. S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P. 285 B.

Ménage de trois personnes

cherche

pour de suite **petit logement** de 2 pièces et cuisine. S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 284 B.

A VENDRE d'occasion

traîneaux et luges

en bon état. S'adresser à: Brasserie du Cardinal, Fribourg.

Mises de bois

Samedi 3 février, on vendra dans la forêt cantonale d'Éverdes: 15 billons sapin, 8 billons hêtre, 3 carrons, 45 stères hêtre, 30 tas de branches et éclaircies et 25 tas de roandins.

Rendez-vous à 2 heures à la carrière Bellora. L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

Mises publiques.

Samedi le 3 février, dès 2 heures de l'après-midi, à l'auberge du Bry, le soussigné exposera en mises publiques la propriété qu'il possède à Villars-d'Avry, environ 3 poses de 1^{re} qualité, avec maison d'habitation, grange, écurie, remise, eau intarissable. L'exposant: Jacques Nicolet.

AVANT LA CLOTURE de la Liquidation générale des magasins VILLE DE PARIS, à VEVEY

fixée au JEUDI 15 FÉVRIER,

Vente de BLANC

sans précédent, à occasions multiples.

Cette vente, qui équivaut au **solde des soldes les plus extraordinaires,**

EST UN ÉVÉNEMENT QUI NE SE RENOUVELLERA PLUS

AVIS. — En raison de l'affluence de ces derniers jours, il nous sera impossible d'expédier les commandes écrites. Nous prions nos clients de dehors de bien vouloir se déplacer, et de **venir prendre sur place les occasions annoncées.**

Rideaux blancs à fleurs et dessins
fantaisie, le m. **0.40**

Rideaux couleurs, à fleurs et rayures,
le m. **0.50**

Rideaux guipure, jolie qualité, beaux
dessins fantaisie, le m. **0.70**

Rideaux guipure de très jolie qualité,
très larges et souples, le m. **1.—**

Rideaux grande largeur, en guipure, blancs,
à dessins fant. ou fleurs, le m. **1.40**

Brise-bise en guipure, bordés fantaisie,
jolis motifs, la paire **0.70**

Rideaux larg. 140 cm., très souples, de qualité
très belle, dessins très fins, le m. **1.90**

BAZIN

Bazin blanc à rayures, larges et étroites,
belle qualité,
larg. 120 125 150
1.70 1.95 2.50

NAPPAGES

Nappage blanc, larg. 135 cm., qualité
remarquable, le m. **2.90**

Nappage mi-fil, larg. 140 cm., dessins
magnifiques, le m. **3.75**

SERVIETTES

Serviettes de table, 60 x 60, jolis dessins,
la serviette **0.45**

Serviettes de table, qualité supérieure,
60 x 60, jolis dessins, la serviette **0.75**

Nos linges éponge, nids d'abeilles,
sont répartis en 4 séries :

44x71	47x77	47x90	60x121
0.40	0.60	0.90	1.40

Toutes ces occasions sont exposées sur nos comptoirs DÈS MAINTENANT
et vendues jusqu'à épuisement.

Lisez chaque jour les nouvelles Séries **sacrifiées et régulièrement exposées** sur
nos comptoirs jusqu'à épuisement.

VILLE DE PARIS, VEVEY Place du Marché
Rue du Lac.
I. LEVY.

TOILES BLANCHIES

Calicot blanc, larg. 70 cm., le m. **0.40**

Toile blanche, larg. 75 cm., qualité
souple, le m. **0.60**

Toile blanche, larg. 80 cm., qualité supérieure,
pour lingerie, le m. **0.80**

Cretonne larg. 80 cm., qualité très forte,
le m. **0.85**

TOILES POUR DRAPS

Toile écrue, larg. 180 cm., bonne qualité
souple et solide, le m. **1.70**

Toile écrue, double chaîne, renforcée, très
lourde, larg. 180 cm., le m. **1.90**

Toile blanche, larg. 165 cm., très souple
et solide, le m. **2.60**

Toile blanche, larg. 170 cm., qualité lourde,
renforcée, le m. **3.25**

COUTIL MATELAS de 1^{re} qualité,

à rayures diverses,
larg. 120 135 150
2.20 2.30 2.40

SARCENET duvet en chamois seulement
en 120 135 150
2.95 3.35 4.25

COUTIL lit écrue, qualité très solide,
larg. 135 150
2.40 3.—

ESSUIE-MAINS écrus, bonne qu., le m. **0.40**

Essuie-mains à linceuls rouges, de qualité
forte, le m. **0.60**

Essuie-mains mi-fil, qual. tr. solide, le m. 1.10

COUPONS DE TOILE

2 1/2 m. shirting pr. lingerie fine, le coup. **1.95**
5 m. de madapolam, de qualité remarquable,
le coupon **3.90**
10 m. de macco, très belle qual., le coup. **12.50**

Les boissons alcooliques sont nuisibles pour l'homme, le café colonial et le thé ne le sont pas moins. La ménagère intelligente se sert donc uniquement du café de malt Kneipp-Kathreiner, produit sain et nutritif, bon pour chaque estomac et pour n'importe quel âge.

Faites-en l'essai !

Teinturerie ROCHAT S. A., Lausanne.

Teinture et lavage chimique de tous vêtements, tapis, rideaux, couvertures.

NOIRS DEUIL tous les jours.

TEINTURE DES FOURRURES du Pays.

Teinture fine à l'échantillon de tous costumes ou toilettes du soir.

Dépôt: BULLE: M. Joseph GROSS, coiffeur.

Pour 20 centimes !

A titre de réclame, j'envoie un superbe album de piano, contenant 25 danses modernes, choisies parmi les principaux succès des valses, bostons, one-step, tangos et fox-trott en vogue, pour le prix incroyable de **5 fr.**, soit 20 cts. chaque pièce.

Chacune de celle-ci se payerait en moyenne 2 fr. dans les magasins. L'album représente donc une valeur musicale d'environ 50 fr. C'est à titre de propagande et pour quelques jours seulement qu'il est envoyé contre rembourse. de 5 fr.

L'album contient entre autres les célèbres valses: *Enchantement, Sous les ponts de Paris, Loïn du Bal*, etc.

Hâtez-vous de profiter de cette occasion, et faites aussitôt votre commande à

Charles GIRARDIN
Editions Parisiennes, N° 25, BALE.

Construction de chalet.

Le Conseil communal de RIAZ ouvre une soumission pour la construction d'un chalet neuf sur la gîte de Neyruz.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans et cahier des charges auprès de M. Rd. GREMAUD, syndic, chez qui seront déposées les soumissions cachetées avant 8 heures du soir, le samedi 3 février 1923.

Riaz, le 22 janvier 1923.

Par ordre: Le Secrétaire.



AUG. BARRAS
Combustibles
BULLE

Jeune fille

cherche place dans un café pour aider au ménage et un peu au café.

S'adresser à A. K., Case postale 1908, Bulle.

A louer

petit logement lumière et eau, éventuellement chambre meublée.

S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P. 265 B.



Le soussigné a l'avantage d'aviser le public qu'il desservira dès le 1^{er} février la

Cuisine Populaire à Bulle
en face de l'Hôtel du Cheval-Blanc. Bonnes consommations. — Service soigné. — Se recommander.

Phil. Gandolfi.

CHEVAUX de boucherie

ou abattus d'urgence, sont achetés par la BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE Louve, 7, Lausanne. Téléphone: boucherie 92 59. Appartement 92 60.

ON DEMANDE

pour de suite, un bon

charretier de campagne

et un bon armailli. S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 275 B.

A VENDRE

un bon traîneau de marché avec mécanique.

G. DUNAND, maréchal.

A vendre

5 bonnes chèvres chamoisées primées en 1^{re} classe.

Louis GILLER,
au Village, Vuadens.

ATTENTION!

Je recommande à l'honorable public de Bulle et environs mon

Salon de coiffeur

bien installé. Service propre et soigné.

Ernest KAPP-HÄNGGI,
Grand'Rue, Bulle.

Aiguillage fin de rasoirs et étoupeaux, avec garantie.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Publicitas, Bulle.

Rideaux brodés
Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièces, vitrages, broderies pour linge, brise-bise etc.
Vente directement au consommateur. Echantillons par retour du courrier.
H. METTLER, HERISAU
Fabrique spéciale de rideaux brodés.

Location de gîte.

La Société des gîtes de Corbières met en location la Grande gîte d'En bas, mercredi 31 décembre, à 11 heures du jour, à la Maison d'école. 186
Dite Société demande des génisses pour l'estivage 1923. S'adresser au Secrétaire, Blanc Gustave.

BONNE

à tout faire

est demandée

dans un ménage de la place. Inutile de se présenter sans bons certificats.

S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P. 235 B. 187

Vente de bois.

La commune de BULLE met en vente, par voie de soumission, environ 200 m³ de bois préparé, divisés en 2 lots, situés « Derrière les Chalets ».

Pour voir les bois, le forestier communal sera à disposition des amateurs, samedi 3 février, à 9 heures, au Rio-Berthoud, et les soumissions seront déposées, jusqu'au lundi 5 février, à 5 h. du soir, au Bureau communal.

Ville de Bulle.

Vente de bois

La commune de Châtel-sur-Montsalvens exposera en vente en mises publiques, le samedi 3 février 1923, dès 13 h. 30: 60 stères de bois de foyard, déposés au bord de la route cantonale, vers le dépôt des Postes.

Les conditions seront lues avant les mises. 182
Châtel-sur-Mont, le 22 janv. 1923.

Le Secrétaire communal.

A LOUER

pour le 1^{er} mars,

logement

2 chambres, dépendances, eau, lumière, soleil. S'adresser N° 336, Rue du Moléson.

Avis aux Masques!

La soussignée avise le public de Bulle et des alentours qu'elle confectionne, sur commande, tout costume de Carnaval.

Grand choix de modèles. Discretion.

M^{me} J. Pittet-Sauteur
Les Jordils, BULLE.

SOUSSION

Le soussigné met en soumission la

reconstruction du chalet

de la **Vudalettaz**, rière **Enney**.

Prendre connaissance des plans, devis et conditions, et déposer les soumissions au bureau du soussigné jusqu'au mardi 6 février prochain, à midi.

P. MORARD, avocat
BULLE

On ACHETERAIT

bon porc gras

de campagne, de 100 à 120 kg. Faire prix à Publicitas, Bulle, sous P. 271 B.

A vendre

11 actions et 7 parts

de fondateur

du Crédit Gruyérien. Faire offres, par écrit, sous chiffres P. 318 F., à Publicitas S. A., à Fribourg.

On cherche

de suite pour Berne, dans une bonne famille, une honnête

file

sachant cuire.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Vve Marie

Morand-Pilet, La Tour-de-Trême.

A REMETTRE

BON MAGASIN

de cafés, thés, chocolats.

Situation unique, chiffre d'affaires prouvé, convenant pour dame ou demoiselle.

S'adresser: Bureau des locations PYTHON-PAGE, Fribourg.

CARNAVAL

150 costumes à louer, dont 50 neufs, Pierrots et Pierrettes, Princes, Clowns et Loups, Mi-Loups, au Magasin rue de Gruyères, près de l'Écu.

Se recommander.

FAILLOUBAZ-GËTSCHMANN.

Le magasin sera fermé le dimanche.

A vendre ou échanger

contre du bois à brûler

fourneaux - polagers

à 3 et 4 trous.

S'adresser: S. BOREL, serurier, VEVEY.